

MAIRIE de VILLEGLY

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 23 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024 à 19 h 00, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Présents : MM. et Mmes MARTY – BENOIT – POUSSE – GREFFIER – SANCHEZ – COULONVAL - BROUSSE – DUVERT – MARCAILLOU - AZEMA – LEVEJAC – SALANDINI.

Absents excusés : Jean MAURY, Christophe FOURES et Emilie BELUCHE.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

- SALLE POLYVALENTE : AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

M. le Maire rappelle à ses collègues que dans le cadre de la rénovation de la salle polyvalente, un marché de travaux à procédure adaptée a été lancé.

Des sujétions techniques imprévues ont contraint l'architecte à proposer des modifications nécessaires au bon déroulement des travaux.

Ces modifications prévoient les avenants suivants :

- Lot 01 GROS OEUVRE : Entreprise Mérinilloise, Avenant n° 2 : + 4 676.17 € H.T.,
- Lot 02 CHARPENTE/COUVERTURE : Entreprise Mérinilloise, Avenant n° 2 : + 15 376.32 € H.T.,
- Lot 03 MENUISERIES : Aude Menuiseries, Avenant n° 2 : + 9 887.88 € H.T.,
- Lot 05 REVETEMENT DE FACADES : Ravalement 2000, Avenant n° 2 : - 220 € H.T.,
- Lot 06 PLATRERIE/ISOLATION : Gastou Plâtrerie, Avenant n° 2 : + 390 € H.T.,
- Lot 07 ELECTRICITE : Sofalec, Avenant n° 2 : + 1 754.54 € H.T.,
- Lot 09 PEINTURE : Escriva Peinture, Avenant n° 2 : + 2 488.75 € H.T.,
- MAITRISE D'ŒUVRE : Pauly Architecte, Avenant n° 2 : + 2 971.59 € H.T.

Ces propositions d'avenants ont fait l'objet d'une analyse par la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 20 septembre dernier.

Ainsi, M. le Maire propose que les avenants soient passés sur les bases de l'article 20 du Code des Marchés Publics au titre « des suggestions techniques imprévues ne résultant pas des faits de parties ».

Cette augmentation entraîne une modification de la rémunération de la maîtrise d'œuvre, pour un montant de 2 971.59 € H.T.

Accord unanime du Conseil Municipal, qui mandate le Maire à signer tous les avenants.

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

M. le Maire informe ses collègues que suite à la réussite d'un agent à l'examen professionnel d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, il convient de procéder à la création du poste correspondant.

Le tableau des effectifs adopté par le Conseil Municipal en date du 13 Décembre 2021, sera mis à jour prochainement.

Accord unanime du Conseil Municipal.

Information.

Mr le Maire informe ses collègues de la date d'inauguration de l'Eglise et de la Salle polyvalente qui se déroulera en présence des partenaires institutionnels et financiers, le **Samedi 26 Octobre 2024** à 10h00.

La cérémonie des vœux à la population se tiendra le **Vendredi 10 janvier 2025**.

Le repas des Aînés aura lieu le **Samedi 8 Février 2025**. Il s'adresse aux personnes à partir de 62 ans.

- COMPTE RENDU DES ADJOINTS.

M. BENOIT informe ses collègues sur les points suivants :

Covaldem : un point sur le fonctionnement du service a été établi avec Mr CABIE.

Des ajustements au niveau des containers ont été apportés et certaines remarques des usagers prises en compte.

La première tranche de l'installation des protèges containers sera réalisée avant la fin de l'année.

Un point sur la fréquence de nettoyage des installations est communiqué.

Concours Aude Fleurie :

M. BENOIT indique que la commune a obtenu le 3^{ème} prix Exaequo, dans la catégorie « Villes et villages fleuris » concours organisé par le Conseil Départemental et le CAUE.

Aménagement jardin d'enfants au City Park :

La phase opérationnelle d'aménagement du jardin d'enfants situé au City Park va prochainement débutée.

M. COULONVAL en charge de la réserve communale informe le Conseil qu'une journée de nettoyage du Ruisseau des Morts sera programmée courant octobre.

M. AZEMA dresse le bilan des animations estivales. Ces rencontres ont suscité un grand intérêt de la part de la population. Des ajustements seront apportés pour la prochaine édition.

Concernant la manifestation du 27 Décembre (Marche aux Flambeaux, spectacle son et lumières), la commission des festivités va prochainement se réunir pour préparer cet événement.

La date de la prochaine réunion des associations est fixée au **Lundi 14 Octobre à 20h30** à la Mairie.

Un point est dressé sur la rentrée scolaire 2024, avec un effectif de 100 élèves répartis équitablement sur 5 niveaux. L'école maternelle accueille une nouvelle enseignante : Mme Audrey BLANC a en charge la classe de TPS et PS.



M. GREFFIER indique que le nouveau prestataire de la cantine municipale (GAPM) est opérationnel depuis la rentrée.

Il participera prochainement avec M. MAURY à l'Assemblée Générale prévue le Mercredi 25 Septembre .

M. GREFFIER dresse le compte rendu de la réunion organisée par ORANGE et le SYADEN sur l'arrêt du réseau cuivre. Le projet de fermeture prévoit la fin de la commercialisation au 31/01/2026, suivie de l'arrêt technique en 2028 et du démantèlement du cuivre en 2030. Des actions d'accompagnement et de migrations des clients vers la fibre ou autre solution seront proposés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 19 H 50.

Le Maire,



Alain MARTY (AUDE)